

Reçu en préfecture  
le 07/05/2026

Conseil Communautaire du 23 Avril 2026  
Salle Bernadou à Villémur-sur-Tarn



Extrait du registre des délibérations

### Délibération 2026-053

## Finances – Budget Primitif 2026 - Budget annexe Action touristique

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois Avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villémur-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Caroline VILLA, Présidente, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 Avril 2026.

### Participants

Bessières	M. Cédric MAUREL, Mme Alexia SANCHEZ, M. Anthony BLOYET, Mme Françoise OLIVE, M. Julien COLOMBIES, Mme Emilie PEZET
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Gilles JOVIADO, Mme Katia GUERRERO, M. Julien ASSIE, Mme Corinne TOUSSAINT
La Magdelaine-sur-Tarn	Mme Nathalie RAYNAUD, M. Eric DAPOT
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	M. Jean-Luc NEGRO
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villémur-sur-Tarn	M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, Mme Sabrina ROMERO, Pierre CRESUT, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, Mme Jade MALAFOSSE, M. Daniel REGIS, M. Olivier DE BENEDECTIS

### Conseillers ayant donné pouvoir

M. Quentin DUFOS a donné pouvoir à Mme Jade MALAFOSSE

### Conseiller absent excusé

Secrétaire de séance  
M. Julien ASSIE

Membres en exercice - 27 | Membres présents -26 | Pouvoirs - 01 | Membres absents - 00



DEPENSES D'EXPLOITATION							
Chap.	Libelle	Pour mémoire	Restes à budgétiser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)	
011	Charges à caractère général	54 000,00	0,00	45 244,00	45 244,00	45 244,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	
014	Amortissements de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
55	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services							109 500,00
56	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
57	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
58	Dotations aux provisions et dégrèvements (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
59	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'exploitation							110 000,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat' ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat' ordre transfert de la section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre d'exploitation							0,00
TOTAL							110 000,00
R.002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)							0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES							101 244,00

RECETTES D'EXPLOITATION							
Chap.	Libelle	Pour mémoire	Restes à budgétiser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)	
013	Amortissements de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Ventes produits tabacques, prestations	1 000,00	0,00	339,28	339,28	339,28	
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	50 534,10	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de gestion des services							51 534,10
75	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises sur provisions et dégrèvements (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'exploitation							51 534,10
042	Opérat' ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat' ordre transfert de la section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre d'exploitation							0,00
TOTAL							51 534,10
R.002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)							844,72
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES							101 244,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31 ;

Vu la délibération n° 2026-020 en date du 09 avril 2026 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Vu la délibération n° 2026-051 en date du 23 avril 2026 portant adoption du compte administratif 2025 du budget annexe Action touristique,

Vu la délibération n° 2026-052 en date du 23 avril 2026 portant affectation du résultat 2025 du budget annexe Action touristique,

**Décision**

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à la majorité décide :

- **D'adopter** le budget primitif 2026 du budget annexe Action touristique par chapitre
- **De mandater** Madame la Présidente pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant où l'état

**Résultats du vote**

Votants – 27	Pour – 26	Contre – 00	Abstention – 01
--------------	-----------	-------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villermur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,  
Mme Caroline VILLA



Le Secrétaire de Séance,  
M. Julien ASSIE